

N° : DE/44/7.1/09.04.2018-28

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	5
Présents	39	Absents non représentés :	3
VOTANTS			44

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 9 avril 2018, après convocation légale reçue le 3 avril 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, M. Alain MILON, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

Mme Ingrid APPRIOU (pouvoir donné à Mme Mireille PEREZ), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à M. Jean BERARD), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), Mme Sandrine LAGNEAU (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Christian RIOU (pouvoir donné à M. Serge SOLER).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Didier CARLE, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Bilan annuel 2017 des opérations immobilières – Acquisitions et cessions de la
Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat**

Monsieur Michel PERRAND, Vice-Président, rappelle à l'assemblée que selon l'article 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné.

Un tableau récapitulatif des opérations immobilières de 2017 (Acquisitions et Cessions) retraçant la politique foncière de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » sera donc présenté et annexé à la délibération.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

Le Conseil Communautaire, Monsieur Michel PERRAND, Vice-Président, entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés

PREND acte du bilan annuel 2017 des opérations immobilières des acquisitions et des cessions de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat », annexé à la présente délibération et au Compte Administratif 2017.



Le Président,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : CESSIONS

Acquéreur	Localisation	Contenance m ²	Surface de plancher	Prix au m ² surface de plancher	Montant de la cession H.T	Montant de la cession TTC	Délib N°	Acte de vente
EUREAU SOURCES	ZA Escampades 2 - Monteux	17 050 m ²	10 230 m ²	42 € HT/m ² pour 13 552 m ² + 10 €HT/m ² pour 3 498 m ²	604 164,00 €	Tva sur marge 705 484,57 €	N° 11 DU 26/09/2016	10/01/2018

TOTAL CESSIONS HT	604 164,00 €
--------------------------	---------------------

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : CESSIONS

BEAULIEU MONTEUX

Acquéreur	Localisation	Contenance m²	Montant de la cession H.T.	Montant de la cession TTC	Délib N° 16	Acte de vente
Société Civile Monteux B2	Quartier de Beaulieu	9 660 m ²	1 253 681,01 €	1 500 000,00 €	11/12/2017	13/12/2017

TOTAL CESSIONS	1 253 681,01 €	1 500 000,00 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------